

La région Rhône-Alpes est riche en fonctions "métropolitaines", grâce à ses deux métropoles régionales : Lyon spécialisée en commerce inter-entreprises et Grenoble en conception-recherche. La "production concrète" recule largement entre 1982 et 2006, mais la "fabrication" reste la fonction la plus importante dans 18 des 27 zones d'emploi de la région, bien qu'elle ne représente plus que 45 % des emplois industriels. Les fonctions "présentielles" sont le premier moteur de la croissance de l'emploi.

Luc Rigollet

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

L'emploi en Rhône-Alpes vu à travers ses grandes fonctions économiques

La région Rhône-Alpes se caractérise par une forte présence des fonctions métropolitaines : gestion, conception-recherche, prestations intellectuelles, culture-loisirs et commerce inter-entreprises. Elles représentent 25 % des emplois de la région, ce qui place Rhône-Alpes au premier rang des régions de province, mais loin derrière l'Île-de-France (37 %). L'écart entre Paris et la province est particulièrement net pour ces fonctions.

Les fonctions métropolitaines ont connu une très forte croissance ces dernières années, à l'exception de la gestion ; celle-ci enregistre un net repli du nombre d'employés administratifs

d'entreprises, résultant du développement de la bureautique.

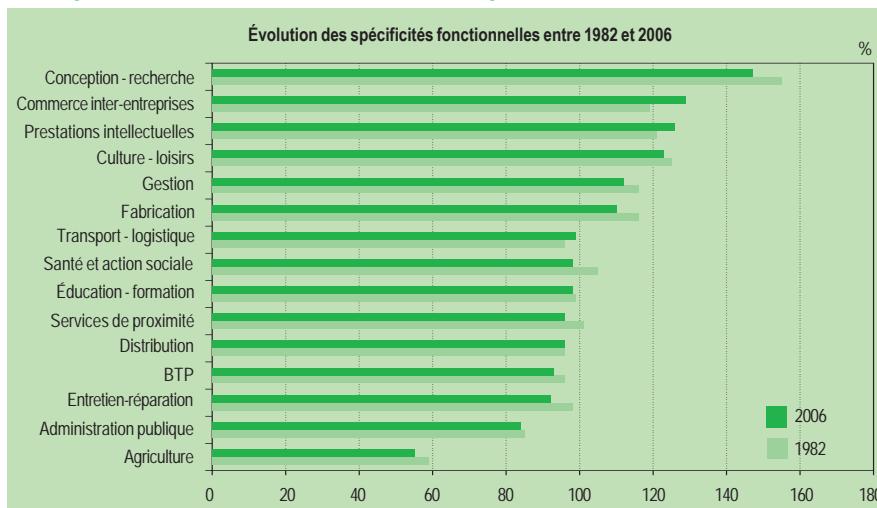
Depuis 1982, les effectifs des fonctions métropolitaines s'accroissent plus vite en province qu'en Île-de-France : le nombre d'emplois dans ces fonctions augmente de 57 % en province et de 32 % en Île-de-France. Elles gagnent partout en parts : elles passent de 16 % à 21 % des emplois en province et de 33 % à 37 % en Île-de-France. Ce mouvement de rattrapage n'empêche pas l'Île-de-France de rester la région qui crée le plus d'emplois dans ces fonctions. Pour la conception-recherche, par exemple, le poids de l'Île-de-France est passé de 44 % de l'emploi

La production concrète domine dans plus d'une zone d'emploi sur deux



Source : Insee, RP 2006

Les spécificités fonctionnelles de Rhône-Alpes sont relativement stables*



* les spécificités fonctionnelles sont calculées par rapport à la France de province (voir encadré "Définitions")

Source : Insee, RP 1982 et 2006

national en 1982 à 39 % en 2006 ; mais sur les 330 000 emplois gagnés par la fonction, 109 000 l'ont été en Île-de-France et 42 000 en Rhône-Alpes. Ceci va de pair avec la plus forte présence de grandes entreprises industrielles et de centres de recherche dans ces régions.

Au sein des fonctions métropolitaines, 37 % des emplois sont occupés par des cadres, et plus ces fonctions sont concentrées, plus la proportion de cadres est importante. Rhône-Alpes occupe également le premier rang des régions de province pour la part de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) dans l'emploi total. Cette bonne position s'explique par la présence de deux grandes métropoles, Lyon et Grenoble, ainsi que de villes de plus petite taille, mais riches en fonctions métropolitaines comme Annecy, Chambéry et Valence.

Parmi ces fonctions métropolitaines, la région est surtout spécialisée dans le commerce inter-

entreprises. Sur les 17 zones d'emploi de province où cette fonction est la plus présente, 7 sont localisées en Rhône-Alpes. On y trouve notamment Lyon, Beaujolais-Val-de-Saône et Annecy.

La zone d'emploi de Grenoble est la première de province pour la proportion de CFM, tandis que celle de Lyon occupe le quatrième rang, derrière Toulouse et Aix-en-Provence. Ces deux métropoles régionales ont chacune leur spécialité qui les place au premier rang dans la France de province : la conception-recherche pour Grenoble et le commerce inter-entreprises pour Lyon. La présence du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique), de nombreux laboratoires de recherche et de plusieurs pôles de compétitivité explique la place qu'occupe Grenoble en conception-recherche.

La conception-recherche est une fonction très concentrée. Les zones d'emploi de Lyon et Grenoble regroupent à elles deux 68 % des emplois de la fonction en Rhône-Alpes (alors qu'elles ne représentent que 53 % des fonctions métropolitaines et 43 % de l'emploi total de la région). Cette fonction est composée avant tout de recherche publique, mais aussi de recherche industrielle (47 % des effectifs de la fonction en Rhône-Alpes relèvent de l'industrie contre 38 % au plan national).

Outre Lyon et Grenoble, la région Rhône-Alpes se caractérise par la présence de plusieurs grandes aires urbaines tournées vers les fonctions métropolitaines. Annecy est la plus équilibrée : on y trouve une présence marquée de toutes ces fonctions. Chambéry est surtout spécialisée en prestations intellectuelles et en commerce inter-entreprises et Valence en commerce inter-entreprises et en gestion. En revanche, Saint-Étienne est proche de la moyenne de province pour toutes ces fonctions, alors que les aires

Rhône-Alpes bien dotée en fonctions métropolitaines

Rhône-Alpes, spécialisée dans les fonctions métropolitaines

Effectifs en milliers, part en %

Fonction	France métropolitaine		France de province		Rhône-Alpes		
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Spécificité *
Gestion	3 363,7	13,3	2 339,4	11,8	335,2	13,2	111,8
Commerce inter-entreprises	885,9	3,5	605,9	3,1	99,9	3,9	128,6
Conception-recherche	700,7	2,8	427,8	2,2	80,8	3,2	147,2
Prestations intellectuelles	762,5	3,0	485,7	2,5	78,2	3,1	125,6
Culture-loisirs	527,4	2,1	317,1	1,6	50,1	2,0	123,2
Ensemble des fonctions métropolitaines	6 240,2	24,7	4 175,9	21,1	644,2	25,4	120,3
Services de proximité	2 413,6	9,6	1 888,4	9,6	233,2	9,2	96,3
Santé et action sociale	2 093,3	8,3	1 693,3	8,6	212,3	8,4	97,8
Distribution	1 982,8	7,8	1 605,4	8,1	197,6	7,8	96,0
Administration publique	2 216,0	8,8	1 707,2	8,6	183,0	7,2	83,6
Education-formation	1 331,7	5,3	1 058,0	5,4	132,9	5,2	98,0
Ensemble des fonctions présentielles	10 037,4	39,7	7 952,3	40,3	959,0	37,9	94,1
Fabrication	2 569,2	10,2	2 219,3	11,2	311,7	12,3	109,6
BTP	1 638,1	6,5	1 397,5	7,1	167,5	6,6	93,5
Agriculture	794,4	3,1	778,6	3,9	54,6	2,2	54,7
Ensemble des fonctions de production concrète	5 001,7	19,8	4 395,4	22,3	533,8	21,1	94,7
Transports-logistique	2 115,3	8,4	1 669,0	8,5	211,1	8,3	98,7
Entretien-réparation	1 866,7	7,4	1 555,2	7,9	183,7	7,3	92,1
Ensemble des fonctions transversales	3 982,0	15,8	3 224,2	16,3	394,8	15,6	95,5
Emploi total	25 261,3	100,0	19 747,8	100,0	2 531,8	100,0	///

* l'indice de spécificité des fonctions en Rhône-Alpes est calculé par rapport à la France de province (voir encadré "Définitions").

Source : Insee, RP 2006

La région urbaine lyonnaise est très bien dotée en fonction commerce inter-entreprises

La zone d'emploi de Lyon est la première de province pour la fonction commerce inter-entreprises ; la zone Beaujolais-Val-de-Saône est au sixième rang. La région urbaine lyonnaise est donc particulièrement bien placée dans cette fonction. Si, au niveau régional, cette spécialisation s'explique par la surreprésentation des secteurs les plus demandeurs de cette fonction, ce n'est pas le cas de Lyon, qui compte davantage d'emplois dans le commerce inter-entreprises que ce que laisseraient prévoir les secteurs présents.

Cette zone d'emploi connaît une surreprésentation de la fonction commerce inter-entreprises dans la quasi-totalité des secteurs d'activités. Le rôle majeur de Lyon comme place commerciale

dépends plusieurs siècles se perpétue encore aujourd'hui.

La région urbaine lyonnaise a connu des mutations industrielles de deux natures entre 1982 et 2006 : une très forte baisse de l'emploi industriel à Saint-Étienne (42 % de perte) et Roanne (- 47 %), résultat de la crise de certains secteurs (textile, armement,...) et un phénomène de déconcentration de l'industrie quittant la zone d'emploi de Lyon (perte de 30 %) pour se déplacer vers les zones d'emploi périphériques. Toutes les zones d'emploi autour de Lyon comptent environ 50 % de leurs emplois industriels dans la fonction fabrication, tandis que la zone centrale accueille davantage de fonctions commerce inter-entreprises, conception-recherche et gestion.

La Rul plus spécialisée que la Région dans les fonctions métropolitaines

Spécificités des fonctions selon la zone *

Fonctions	Île-de-France	Rhône-Alpes	Rul
Commerce inter-entreprises	165,5	128,6	147,1
Conception-recherche	228,4	147,2	146,5
Prestations intellectuelles	204,2	125,6	134,7
Gestion	156,8	111,8	119,6
Culture-loisirs	237,4	123,2	108,3
Fabrication	56,5	109,6	107,6
Transports-logistique	95,8	98,7	105,9
Éducation-formation	92,7	98,0	99,5
Santé et action sociale	84,6	97,8	98,4
Distribution	84,2	96,0	91,6
Services de proximité	99,6	96,3	90,9
Entretien-réparation	71,7	92,1	90,2
BTP	61,7	93,5	86,6
Administration publique	106,8	83,6	81,5
Agriculture	7,3	54,7	47,6

* les indices de spécificités sont calculés par rapport à la France de province (voir encadré "Définitions"). Le tableau est trié selon les spécificités de la Rul

Source : Insee, RP 2006

La production concrète continue de perdre des emplois

urbaines de taille comparables sont souvent mieux positionnées. On peut donc dire que Saint-Étienne accuse un déficit dans les fonctions métropolitaines. Auparavant tournée vers des secteurs industriels tels que la mécanique et le textile, elle poursuit sa mutation de façon très progressive.

Au plan national, les **fonctions de production concrète** (fabrication, agriculture et BTP) représentaient la majorité de l'emploi durant les "trente glorieuses", et encore 34 % en 1982. Elles ne pèsent plus aujourd'hui que 20 % de l'emploi en France métropolitaine et 22 % en province. De 1982 à 2006, l'agriculture a perdu 55 % de ses emplois, la fabrication 30 % et le BTP 10 %. La fonction BTP a regagné de l'emploi entre 1999 et 2006, grâce à une conjoncture très favorable au secteur de la construction au cours de ces années.

Les fonctions de production concrète ont une localisation inverse de celle des fonctions métropolitaines : de préférence dans l'espace rural et dans les petites aires urbaines.

Fonction au cœur de l'industrie, la fabrication est loin de se confondre avec elle. En effet, cette fonction ne représente aujourd'hui que 45 % de l'emploi dans ce secteur au niveau national (47 % en Rhône-Alpes). Cette part était, en 1982, de 58 % au plan national, 62 % en Rhône-Alpes. L'industrie compte désormais une majorité de salariés dans d'autres fonctions. La gestion voit aussi sa part se tasser dans ce secteur, passant de 12 % à 11 %. Ce sont les fonctions de commerce inter-entreprises et de conception-recherche qui sont les seules à gagner des emplois dans l'industrie entre 1982 et 2006. Ce gain était déjà acquis en 1999, elles stagnent entre 1999 et 2006.

Depuis 1999, la fabrication n'est plus la principale fonction en effectifs, elle a été dépassée par la gestion. Elle reste cependant la première dans 215 des 348 zones d'emploi de France et dans 18 des 27 zones d'emploi de Rhône-Alpes.

Certaines d'entre elles restent hyper-spécialisées dans cette fonction ; c'est le cas d'Oyonnax (première zone d'emploi de France pour la part de la fabrication dans l'emploi total), d'Annonay et de la Vallée de l'Arve. Cette spécialisation forte constitue parfois, en période de crise économique, une fragilité.

Les zones d'emploi de la région accueillent des industries aux structures fonctionnelles variées. Ainsi, la fabrication représente 60 % de l'emploi industriel à Oyonnax, Annonay et dans la vallée de l'Arve, 55 % à Roanne et 52 % à Saint-Étienne, tandis qu'elle ne pèse que 40 % à Lyon et 38 % à Grenoble. Ce poids différent de la fonction fabrication se retrouve parfois au sein de mêmes secteurs industriels ; c'est ce qu'on observe à Grenoble notamment, où la fonction de fabrication est moins présente qu'à Saint-Étienne dans presque tous les secteurs industriels. La logique fonctionnelle l'emporte sur les effets de structure sectorielle.

La fonction conception-recherche est encore plus inégalement répartie, puisqu'elle pèse 17 % de l'emploi industriel à Grenoble, 10 % à Lyon, et seulement 5 % à Saint-Étienne, et même 3 % à Roanne et à Annonay. Dans le secteur de l'industrie, elle a gagné 4 700 emplois entre 1982 et 2006 dans la zone d'emploi de Lyon et 2 600 à Grenoble, tandis qu'elle en a perdu 300 à Saint-Étienne (cette baisse s'est produite entre 1982 et 1999 et n'est plus constatée depuis).

Les zones d'emploi qui sont les plus spécialisées en fabrication en 2006 (Oyonnax, Vallée de l'Arve et Annonay) ont moins perdu d'emplois dans cette fonction entre 1982 et 2006 que la moyenne régionale. La fabrication occupe même une part semblable de l'emploi industriel à Oyonnax (perte de 3 points seulement).

Par contre, à Saint-Étienne, Roanne, Lyon ou Grenoble, l'emploi industriel total a baissé considérablement, ce qui se traduit par la très forte érosion des effectifs de la fonction fabrication.

La fabrication est la fonction la plus importante dans deux zones d'emploi sur trois

L'économie présentielle est dominante dans les Alpes et à Aubenas

Les fonctions présentielles, tournées vers la population, (santé et action sociale, services de proximité, éducation-formation, distribution et administration publique) sont le premier moteur de la croissance de l'emploi au niveau national. Sur la période 1982-2006, elles s'accroissent à un rythme comparable à celui des fonctions métropolitaines en France de province, mais leur poids est deux fois plus important. Elles gagnent 3 millions d'emplois entre 1982 et 2006 en France de province, ce qui est équivalent à la croissance globale de l'emploi.

Par leur nature même, elles se localisent près des populations ; cependant, certaines zones d'emploi de la région sont mieux dotées. Ce sont des zones de tourisme (Chablais, Tarentaise, Maurienne), ou qui ont une vocation résidentielle très marquée (Genevois français), ou qui parfois cumulent ces deux caractéristiques (Aubenas, Crest-Die). Les zones les moins bien dotées sont Oyonnax et Ambérieu.

On trouve quelques spécialisations poussées de certaines zones d'emploi dans des fonctions présentielles : le Chablais et le Genevois français sont respectivement les troisième et quatrième zones d'emploi de province pour la fonction distribution (11 % de l'emploi contre 8 % en France de

province), du fait de leur proximité avec Genève. La Tarentaise est quatrième pour les services de proximité (auxquels sont rattachées les professions de l'hôtellerie et de la restauration) avec 16 % de l'emploi contre 9,5 % en province. Enfin, la zone d'emploi de Belley est troisième pour la fonction santé et action sociale avec 13,5 % contre 8,5 % pour la France de province (position qui s'explique par la présence de nombreux établissements de santé sur le plateau d'Aubenas).

Toutes les zones d'emploi de Rhône-Alpes comptent une fonction d'administration publique moins représentée qu'en moyenne nationale avec 7,2 % de l'emploi contre 8,6 % pour la France de province, et 30 emplois pour 1 000 habitants, contre 36 pour 1 000 habitants. Cette moindre présence de l'administration publique se retrouve dans des régions possédant un fort maillage urbain, comme le Nord-Pas de Calais et les Pays de la Loire, et peut s'expliquer par des phénomènes d'économie d'échelle.

Pour terminer, deux zones d'emploi ont une spécificité marquée dans une des **fonctions transversales**. En effet, les zones d'Ambérieu et de Maurienne ont une fonction transports-logistique particulièrement développée. ■

Méthodologie : l'emploi réparti en 15 fonctions

L'appareil productif est traditionnellement décrit par des analyses sectorielles, c'est à dire par l'activité exercée par l'entreprise. L'approche développée ici est une analyse des professions regroupées en grandes fonctions, transversales à la fois aux secteurs d'activité, aux niveaux de qualification et aux statuts (salarié, non salarié, ...).

Les 15 fonctions sont distinguées par leur rôle dans le processus de production, avec un soin particulier apporté aux professions liées aux activités de services. Cette grille des fonctions présente notamment l'avantage de couvrir l'ensemble de l'emploi. L'évolution du nombre d'emplois par fonctions permet de mettre en évidence les mutations profondes du système productif.

Parmi ces fonctions, certaines, plus présentes dans les grandes métropoles, sont nommées fonctions

"métropolitaines" ; il s'agit des fonctions de conception-recherche, prestations intellectuelles (ces deux fonctions proches sont distinguées par la dimension d'innovation attachée à la première), gestion, culture-loisirs et commerce inter-entreprises. D'autres fonctions sont liées à des services à la population, résidente ou seulement présente pour le tourisme. On peut les qualifier de fonctions "présentielles". Il s'agit des fonctions d'administration publique, distribution, éducation-formation, santé et action sociale, services de proximité. Les fonctions de "production concrète" regroupent la fabrication, l'agriculture et le bâtiment-travaux publics, proches des traditionnels grands secteurs économiques. Enfin, les deux dernières fonctions sont appelées "transversales" : transports-logistique et entretien-réparation.

Définitions

Spécificités :

La spécificité d'une fonction dans une zone est calculée par le rapport suivant :

part de la fonction dans la zone / part de la même fonction dans la référence.

Ici, la référence retenue est la France de province (France métropolitaine hors Île-de-France).

Les spécificités sont exprimées en pourcentage.

Lorsqu'une fonction est plus présente dans la zone

étudiée que dans la zone de référence, la spécificité est supérieure à 100.

Région urbaine lyonnaise :

La région urbaine lyonnaise est définie comme l'ensemble des neuf zones d'emploi suivantes :

Lyon, Ambérieu, Beaujolais-Val-de-Saône, Roanne, Loire Centre, Saint-Étienne, Bourg-en-Bresse, Bourgoin-La-Tour-du-Pin, Vienne-Roussillon.

Pour en savoir plus

- "Répartition géographique des emplois - les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision". *Insee première* n° 1278 - février 2010.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi de 13 h à 16 h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, mars 2010

© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775